

BILAN 2024

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2023-2024

Mesures envisagées	Responsables	Bilan	État de réalisation	
1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET ÉDIFICES PUBLICS				
1.1	Améliorer l'accès et la circulation dans les bâtiments municipaux.	Direction des travaux publics Direction des loisirs et développement communautaire	Ajouter des boutons-poussoirs afin d'automatiser les portes qui ne le sont pas.	Fait
2. SÉCURITÉ PUBLIQUE				
2.1	Inciter les citoyens à s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables dans le but de les protéger en cas de sinistre.	Service des incendies intermunicipal Direction des communications	Augmentation du nombre de citoyens inscrits sur le registre des personnes vulnérables.	Il y a plus de citoyens inscrits en 2024 qu'en 2023.
2.2	Former les employés qui sont en situation d'intervention lors des mesures d'urgence.	Service des incendies intermunicipal Direction des communications	Les nouveaux employés manquent de formation et d'expérience avec les personnes vulnérables.	Faire des activités de formation lors de la semaine des personnes handicapées.
3. ACCÈS À L'EMPLOI				
3.1	Identifier les secteurs d'emploi où il serait possible d'engager des personnes handicapées.	Direction des ressources humaines	La pénurie de main-d'œuvre et le faible bassin de candidats rendent difficile l'embauche des personnes handicapées.	Aucune embauche en 2024.
4. LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE / CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE				

Mesures envisagées		Responsables	Bilan	État de réalisation
4.1	Accueillir plus de jeunes enfants vivant avec un handicap au camp de jour de la Ville.	Direction des loisirs et développement communautaire	Le nombre limité d'accompagnateurs en camp de jour limite la possibilité d'accueillir plus d'enfants vivant avec un handicap.	Une moyenne de 11 accompagnateurs par semaine pour le camp de jour ont été engagés.
4.2	Promouvoir les services déjà offerts par la Ville pour les personnes handicapées.	Direction des loisirs et développement communautaire	Les activités inclusives offertes par la Ville sont peu connues des citoyens.	Camp de jour de l'organisme <i>Acco Loisirs</i> .
4.3	Soutenir les organismes offrant des services aux personnes handicapées à Deux-Montagnes.	Direction des loisirs et développement communautaire	Le manque de ressources et d'espaces adaptés aux personnes handicapées.	Présence de l'organisme <i>La Libellule</i> lors du défilé du père Noël à Deux-Montagnes.
4.4	Souligner la semaine nationale des personnes handicapées.	Direction des loisirs et développement communautaire Direction des communications	Certains citoyens ne sont pas au courant des efforts déployés par la Ville pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.	Proclamation et campagne de communication de la semaine québécoise des personnes handicapées en juin de chaque année.
4.5	Maintenir le programme Biblio-Santé.	Direction culture et bibliothèque	Certains aidants naturels manquent d'outils pour soutenir leurs proches.	324 prêts de livre audio et à grands caractères pour l'année.
5. COMMUNICATION ET CONCERTATION				
5.1	Faciliter la navigation sur nos différentes plateformes et réseaux sociaux.	Direction des communications Direction des loisirs et développement communautaire	Les personnes vivant avec un handicap ont souvent de la difficulté à trouver la bonne information sur les différents réseaux sociaux municipaux.	Fait.
6. TRANSPORT ET CIRCULATION				
6.1	Offrir des espaces de stationnement adéquats pour les personnes handicapées lors de la construction de nouveaux bâtiments municipaux.	Direction des travaux publics	Le manque d'espace de stationnement freine les déplacements actifs des personnes handicapées.	Sensibilisation auprès de acteurs de la construction pour respecter leur engagement à offrir plus d'espace de stationnement.